

# JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE



Date de génération de ce justificatif : 18/01/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

## SCI LA PERLE – Constitution de société

Référence : L027650

Départements de publication : Finistère

Annonce légale publiée le 25 octobre 2024 sur [paysan-breton.fr](http://paysan-breton.fr)

Evènement(s) : Constitution de société

SCI LA PERLE Société civile immobilière Au capital de 100 euros Siège social : 20 rue du Général de Gaulle, 29520 CHATEAUNEUF DU FAOU Avis de constitution Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHATEAUNEUF DU FAOU du 16/10/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile immobilière Dénomination sociale : SCI LA PERLE Siège social : 20 rue du Général de Gaulle, 29520 CHATEAUNEUF DU FAOU Objet social : L'acquisition, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail ou autrement, de terrains, d'immeubles et de tous biens et droits immobiliers bâtis ou non bâtis, de tous biens et droits pouvant en constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément, dont elle deviendra propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ; L'édification de toutes constructions ainsi que la réfection, l'entretien et l'aménagement de celles existantes ; L'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles et notamment hypothécaires ou personnelles, ou autres garanties nécessaires ; Eventuellement et exceptionnellement, l'aliénation des immeubles, biens et droits immobiliers devenus inutiles à la société, notamment au moyen de vente, échange ou apport en société ; Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés Capital social : 100 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire Gérance : Madame Elodie GUILAIN, demeurant 1a rue des Macareux 29260 LE FOLGOET Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas / agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de QUIMPER. Pour avis, la Gérance

Consulter cette annonce en ligne

## JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

---